



22.05.2024 – 16:00 Uhr

La santé devient une nouvelle priorité de la coopération internationale de la Confédération



Communiqué de presse le 22 mai 2024 : Publication du message du Conseil fédéral sur la coopération internationale 2025-2028

La santé devient une nouvelle priorité de la coopération internationale de la Confédération

(Medicus Mundi Suisse/Bâle, le 22 mai 2024) Aujourd'hui, le Conseil fédéral a adopté le nouveau message à l'intention du Parlement sur la coopération internationale pour les quatre prochaines années. Point essentiel à retenir : la santé est définie comme étant une nouvelle priorité pour les années à venir. En tant que réseau de la société civile et du monde académique pour la coopération internationale en matière de santé et de santé globale, Medicus Mundi Suisse s'en félicite. Il critique toutefois les réductions dans la coopération au développement.

Tous les quatre ans, le Conseil fédéral définit la stratégie de la coopération au développement de la Suisse dans son message sur la coopération internationale. Dans celui qu'il a adopté aujourd'hui, un des points essentiels est que la santé est désormais l'un des cinq thèmes prioritaires, répondant ainsi tout particulièrement à une demande en ce sens émanant du Parlement. L'adoption claire d'une motion similaire de la conseillère nationale Elisabeth Schneider-Schneiter (Faire de la santé une des priorités de la coopération internationale, déposée le 16 mars 2022) a mis en évidence la nécessité pour la Suisse de s'engager dans la coopération internationale en matière de santé et de santé globale.

Le rôle clé de la Suisse dans la santé globale

En tant que réseau de la société civile et du monde académique pour la coopération internationale en matière de santé et de santé globale, Medicus Mundi Suisse se félicite de cette nouvelle priorité accordée à la santé. La santé est une composante clé du développement et la Suisse peut apporter une contribution importante au niveau international, grâce à la recherche basée en Suisse, au secteur privé et au travail de longue haleine de la société civile dans ce domaine. De cette façon, le Conseil fédéral crée également la condition stratégique renforçant la Genève internationale qui, en tant que siège d'un grand nombre d'organisations internationales de santé, joue un rôle clé dans la santé globale.

Il appartient maintenant au Conseil fédéral de s'assurer, dans le cadre de la mise en œuvre du message, que la santé soit intégrée de manière globale et cohérente dans la stratégie. Les moyens mis à disposition dans les pays prioritaires de la Suisse pour améliorer la santé doivent également être augmentés. Pour ce faire, il peut par exemple associer davantage la coopération bilatérale et multilatérale et l'aide humanitaire dans le domaine de la santé. Il doit par ailleurs veiller à ce que la mise en œuvre soit inclusive : les groupes risquant tout particulièrement d'être exclus de l'accès au système de santé, comme les personnes en situation de handicap par exemple, doivent être pris en compte de manière équitable.

Un financement menacé

MMS considère que la coopération internationale est sous-financée par le cadre financier proposé . Le quota prévu de 0,36 % de fonds publics (hors frais d'asile) pour la coopération internationale ne correspond ni à la force économique de la Suisse, ni à sa responsabilité globale, ni à son intérêt à être perçue au niveau international comme une actrice crédible et solidaire.

Pour plus d'informations

Martin Leschhorn Strebel, directeur de Medicus Mundi Suisse

Natel : 079 673 02 24

mleschhorn@medicusmundi.ch

Medicus Mundi Suisse

Murbacherstrasse 34

4056 Basel

info@medicusmundi.ch

Medieninhalte



Organisation mondiale de la santé Genève. Photo: Guilhem Vellut/flickr. com; CC BY 4.0 Deed

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002268/100919648> abgerufen werden.